



HAL
open science

Les causes et les répercussions de l'inégal développement régional en Tunisie. Résultats d'une enquête 1

Bousnina Adel

► **To cite this version:**

Bousnina Adel. Les causes et les répercussions de l'inégal développement régional en Tunisie. Résultats d'une enquête 1. Revue tunisienne de sciences sociales, 2008, 1 (136), pp.25-58. <halshs-04692533>

HAL Id: halshs-04692533

<https://shs.hal.science/halshs-04692533v1>

Submitted on 10 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les causes et les répercussions de l'inégal développement régional en Tunisie. Résultats d'une enquête¹

Bousnina Adel
Université de Tunis
nsira2002@yahoo.fr

Résumé :

L'objectif de notre article est l'analyse des perceptions des acteurs de développement sur divers aspects relatifs à l'inégal développement régional en Tunisie et ce grâce aux résultats d'une enquête. La première partie portera sur une présentation générale de cette enquête et de ses objectifs. L'intérêt sera focalisé dans la deuxième partie sur l'analyse de la perception des acteurs de développement quant aux explications et aux déterminants de l'inégalité régionale. Enfin, la troisième partie portera sur l'étude des réponses des responsables enquêtés concernant les répercussions de l'inégal développement régional.

Mots clés : Développement régional, inégalité, enquête, perception.

¹ Ce texte a été publié in : Revue Tunisienne de Sciences Sociales R.T.S.S n°136, Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales CERES 2008, pp. 25-58. Il a été actualisé et publié aussi in : Bousnina A., *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie*, Edition L'Harmattan, Collection : Histoire et perspectives méditerranéennes. Paris 2012, pp. 242-281.

Introduction :

Dans des travaux antérieurs, nous avons montré qu'en dépit de l'amélioration sensible des indicateurs dans toutes les régions (grâce à l'accroissement de l'IDH et à la régression de l'IPH) ((Bousnina A., 2006)², les disparités interrégionales demeurent considérables et l'inégal développement régional reste épineux. Cette inégalité est attestée par la persistance de la même typologie régionale depuis 1975 (sinon depuis 1966) qui favorise les gouvernorats littoraux au détriment des zones intérieures (Bousnina A., 2007)³.

Si cette dichotomie territoriale est confirmée et ce clivage géographique est démontré, notre problématique principale et notre souci essentiel sera, dans ce qui suit, l'analyse des déterminants (ou des explications ou des facteurs) de l'inégal développement régional - en particulier les facteurs historiques, politiques et économiques- ainsi que les répercussions et les conséquences démographiques et socio-économiques de l'inégal développement.

À cet égard, on peut se demander quelles sont les explications de cette répartition territoriale ? Pourquoi la politique développementiste a favorisé certaines régions au détriment d'autres ? Enfin, quelles sont les conséquences et les répercussions de cet inégal développement régional ?

Pour répondre à ces questions, nous allons focaliser notre intérêt sur les résultats d'une enquête dont l'objectif fondamental est l'analyse des perceptions des acteurs de développement, notamment les explications et les répercussions des inégalités et des disparités régionales.

² BOUSNINA A., 2006, « *Le développement humain en Tunisie, spécificités et performances économiques et sociales* » Revue Tunisienne de Sciences Sociales R.T.S.S n°130 ; CERES 2006.

³ BOUSNINA A., 2007, « *Les disparités régionales du développement humain en Tunisie* » Revue Tunisienne de Sciences Sociales R.T.S.S n°134 ; CERES 2007.

I-Présentation de l'enquête

1. Les objectifs de l'enquête

Notre enquête a été réalisée entre le mois de mars 2006 et le mois de mars 2007. Son objectif fondamental est l'analyse des perceptions des acteurs de développement -ou plus précisément des cadres de l'administration tunisienne- sur divers aspects relatifs au développement humain et au développement régional. Pour ce faire, notre étude et notre questionnaire ont été basés sur trois thèmes principaux : le développement humain, l'inégal développement régional et les solutions au développement inégal.

Parmi les principaux centres d'intérêt du thème relatif au développement régional, on vise surtout à :

- dégager les perceptions des responsables sur le développement régional et sur les conditions nécessaires pour la réalisation d'un développement équilibré et égalitaire

- étudier les explications du déséquilibre régional et les causes de sa persistance (bien entendu selon la vision des acteurs du développement)

- connaître la place de chaque région et sa situation du point de vue de développement par rapport aux autres régions

- analyser la perception des responsables concernant les conséquences et les répercussions de l'inégal développement régional.

2. La population interviewée et l'élaboration de l'échantillon :

La population concernée par l'enquête est constituée surtout par des hauts responsables qui occupent des fonctions essentielles dans des administrations centrales ou dans des administrations régionales. Le choix de ces administrations est inhérent à leur rapport avec le développement humain et avec le développement régional. Bien entendu, toutes les administrations de l'État ont un rapport -direct ou indirect- avec le développement, mais certains services publics ont un rôle plus prépondérant dans la politique développementiste qui est déterminée par certaines administrations particulières qui jouent un rôle décisif dans l'allocation des ressources et la répartition des investissements notamment au niveau sectoriel (affectant subséquemment les composantes du développement humain) et au niveau régional (ce qui a des incidences indéniables sur le développement régional).

Il s'agit d'abord du ministère du Développement économique qui est chargé de l'élaboration et de la coordination des stratégies et des politiques globales et sectorielles de développement et la réalisation

des plans de développement et des budgets économiques ainsi que l'élaboration et le suivi des politiques et des stratégies de développement régional. C'est l'administration qui a, vraisemblablement, le rôle le plus prépondérant dans le processus de développement (humain et régional) et ce d'autant plus qu'elle dispose de certaines directions étroitement liées au développement (entre autres, la direction des ressources humaines, la direction des infrastructures et la direction du développement régional) et surtout de certains établissements sous sa tutelle ayant un rapport direct avec le développement régional.

Il s'agit notamment du CGDR (Commissariat Général au Développement Régional) -couvrant 11 gouvernorats du littoral- et des trois offices de développement (l'Office de Développement du Sud, l'Office de Développement du Centre Ouest et l'Office de Développement du Nord Ouest) qui sont chargés de la préparation et du suivi des politiques et des stratégies de développement régional ainsi que l'élaboration et l'évaluation des plans régionaux. Ces administrations (le CGDR et les trois offices) disposent tous des D.D.R (des directions de développement régional), et on peut dire ainsi que l'intégration des responsables de ces administrations peut s'avérer très intéressante puisqu'il s'agit de dégager la perception des responsables régionaux sur la problématique régionale.

Par ailleurs, d'autres administrations ont un rôle important dans le processus de développement (quoique ce rôle soit inférieur à celui du MDE) tel que le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Habitat (notamment la direction de l'aménagement du territoire).

En résumé, notre enquête a touché :

-au niveau central : les responsables des administrations en étroite relation avec la problématique du développement, notamment la direction du CGDR et les hauts responsables des ministères sus-invoqués (surtout ceux du MDE).

-au niveau régional : les différentes DDR (directions de développement régional) dans tous les gouvernorats ainsi que quelques représentants des conseils des gouvernorats et quelques directions régionales de l'API (et parfois quelques ONG et certains cadres des directions de l'emploi).

Ainsi, l'élaboration de l'échantillon a été réalisée à partir d'un échantillonnage non basé sur la probabilité et suivant les procédures d'itinéraires, puisqu'il s'agit de certaines étapes à suivre et qui sont nécessaires pour la réalisation de l'enquête, et ce aussi bien au niveau central qu'au niveau régional. Il s'agit surtout des étapes suivantes :

-choisir les administrations à enquêter

-étudier l'organigramme et éliminer les départements qui ne sont pas concernés par le développement.

-élaborer la liste des responsables à enquêter

-fixer un rendez-vous avec le responsable en question

-réaliser l'enquête.

Au total, 73 responsables constituent l'échantillon de l'enquête et on peut dire que cet échantillon représente l'ensemble des régions en Tunisie, et ce comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°1 : Répartition des responsables échantillon u niveau central

Lieu de travail	Effectif
Ministère du Développement Économique	17
CGDR (Commissariat Général au Développement Régional)	3
ministère de l'Habitat	1
ministère des Affaires sociales	4
Total	<u>25</u>

Tableau n° 2 : Répartition des responsables échantillon par région (au niveau régional):

Gouvernorat	Effectif
District de Tunis	8
Nord Est	5
Nord Ouest	11
Centre Est	10
Centre Ouest	6
Sud Est	5
Sud Ouest	3
Total	<u>48</u>

3. Protocole de l'enquête :

Afin de faciliter la collecte d'information, on a utilisé la méthode de l'interview à questions directes et centrées. Cette formule présente plusieurs avantages puisqu'elle permet de s'adresser directement à la personne concernée pour recueillir les informations recherchées. En outre, l'interview est caractérisé par sa "souplesse" puisqu'il permet à l'enquêteur d'expliquer ce qui est ambigu et d'avoir toutes les réponses et de compléter celles incomplètes grâce à la communication verbale et au rapport direct entre les deux parties (l'enquêteur et l'enquêté). De plus, la communication permet à l'enquêteur de convaincre l'enquêté de l'importance de la recherche et de son apport au niveau scientifique et socio-économique, ce qui pourrait motiver encore la personne enquêtée et faciliter ainsi le recueil d'information.

D'autre part, étant donné que notre échantillon est constitué essentiellement de responsables de l'administration tunisienne, ces interviewés sont toujours impliqués dans des situations de travail, que ce soit d'une manière directe ou indirecte (active ou passive). Pour

cela, le type d'interview utilisé est l'interview centré (le "focused interview") qui « consiste à centrer l'attention des interviewés sur une situation donnée [...] tandis que l'interviewer essaie de concentrer l'attention de l'interviewé sur le thème central de chaque partie du questionnaire ; les techniques de Panel sont incompatibles avec la nature même de l'échantillon qui ne permet pas des séries d'interviews continus ». ⁴

II. Les déterminants et les causes de l'inégal développement régional ⁵:

Les explications et les causes des disparités régionales sont multiples et elles touchent concomitamment l'historique, le social, le politique et l'économique. Outre le facteur historique (inhérent à l'ordre colonial qui a façonné l'espace), le facteur politique a été déterminant à cause de l'action ambivalente de l'État qui a contribué parfois à aggraver les écarts et à accentuer les disparités notamment dans les domaines relatifs à la production (plus particulièrement le tourisme et l'industrie) en renforçant certaines régions aux dépens d'autres. Les choix politiques ont également instrumentalisé les solutions économiques préconisées qui ont consacré la primauté du choix libéral et de la logique du marché.

Ces considérations générales sur les raisons de l'inégalité régionale sont complétées par les résultats de l'enquête dont l'objectif fondamental ici sera l'analyse de la perception des acteurs de développement sur les causes et les facteurs de l'inégal développement régional.

1. Le facteur politique

Les explications politiques de l'inégal développement sont multiples et elles concernent d'abord l'absence (ou la lenteur) de la décentralisation ou -selon les termes d'un responsable enquêté- "*l'importance de la centralisation politique*". Cette centralisation ne valorise pas l'apport des responsables régionaux et « élimine, de toute véritable participation à la décision, tous ceux qui sont en relation directe et permanente avec les données de base des réalités profondes ;

⁴ Sahbani Abdessatar : « *Décentralisation et développement régional. Le cas tunisien. Exemple du Centre Ouest* » Thèse de doctorat (3^{ème} cycle) FSHST, Tunis, 1988, p.266.

⁵ Dans cette section, les termes ou les phrases ou les expressions mis entre " " et en italique sont ceux des responsables enquêtés. Les termes mis entre « » sont ceux de certains auteurs (dont le bas de page nous donne la référence exacte).

le choix est toujours le résultat des intentions et de la volonté des hautes instances du pouvoir, ce qui a laissé le projet de développement très maniable et ayant des axes différents qui peuvent être supprimés en partie ou en totalité voire reformés en fonction de la conjoncture »⁶. Selon certains responsables interviewés, *“la lente émergence de la société civile”* peut expliquer l’inégal développement régional. En effet, **« l’État central, dans une société dépendante, est loin d’être l’émanation de la société civile [...] cette tendance ne favorise guère la régionalisation, au contraire.** Or, la région est une vie, une vie se définit par le pouvoir, ce qui implique la délégation du pouvoir à l’autorité régionale » [dans le cas de la Tunisie, et dans la plupart des pays sous-développés], l’État, souvent centralisé, a contribué à évacuer la question [régionale], à la réduire à un problème d’optimisation, de localisation ou à une simple question d’équité sociale [...] la question régionale peut-elle être dissociée de la nature du pouvoir et de la formation sociale ? *Dans quelle mesure peut-on parler de région dans le cadre d’un pouvoir très centralisé qui en nie même l’existence comme il nie celle des classes et de la société civile ?* »⁷.

D’autre part, certains responsables ont estimé que la centralisation politique a été à l’origine du dysfonctionnement des différentes institutions et subséquemment des difficultés de l’expérience développementiste et des inégalités sociales et régionales. En fait, le dysfonctionnement institutionnel s’exprime par un jeu d’alliance qui « s’est fait remarquer au sein de la formation politique, à tous les échelons, même au sein des administrations et des partis ; on ne cache plus le **jeu des clans** et des groupes restreints [...] c’est un équilibre de force des différents pôles au pouvoir, il n’est plus question d’unité nationale, d’intérêt général [...] ce sont plutôt les intérêts particuliers, les intérêts des petits groupes qui dominant (selon Duvignaud, on peut parler d’anomie sociale qui reflète l’échec d’un projet et même son avortement) »⁸.

La centralisation politique et le dysfonctionnement des institutions peuvent expliquer -selon l’avis de plusieurs responsables enquêtés- la *“mauvaise planification”* ou *“la discontinuité des choix socio-économiques et l’absence d’une stratégie de développement”*. La précarité socio-politique et la discontinuité des choix s’expriment par « le changement fréquent des responsables, la création de nouveaux

⁶ Ibid, p.347.

⁷ Belhedi Amor : « *Développement régional, rural et local* » Cahiers du CERES série géographique n° 17 Tunis 1996, p.101.

⁸ A. Sahbani (1988), op. cit., p.378.

ministères, scindement, unification et même l'élimination carrément d'un département ministériel. Chaque responsable présente un programme et dès le départ on considère ce qui est précédent inadéquat et ainsi de suite [...] Si le déséquilibre régional est l'un des problèmes de développement [...] comment l'anéantir alors que le processus de développement est en crise et qu'on essaie de limiter les anomalies par les petites réformettes ou les solutions de secours (par exemple, l'emploi des jeunes, les chantiers conjoncturels d'emploi...)? »⁹.

Par ailleurs, d'autres déterminants politiques de l'inégal développement ont été évoqués par les acteurs de développement et ils concernent notamment "*les priorités du gouvernement et des pouvoirs publics*" (et leurs préférences ou leur orientation vers les régions littorales) et "*l'appartenance des responsables politiques*" (ou l'origine géographique des détenteurs des postes politiques "sensibles", souvent originaires des côtes). Ces deux raisons accaparent, à elles seules, plus de 31% des réponses. Il s'agit là d'une relation indubitable entre « l'inertie spatiale » (ou l'inégal développement régional) et « l'inertie sociale » ce qui fait que les couches (ou les classes sociales) qui détiennent le pouvoir et le capital se concentrent dans les espaces centraux.

Ce qui est remarquable ici c'est l'importance de ces deux facteurs (la priorité du gouvernement et l'appartenance des responsables politiques) dans les réponses des responsables régionaux (par rapport aux acteurs centraux). Sur 24 réponses, 18 réponses (soit le $\frac{3}{4}$) émanent des acteurs régionaux ce qui reflète l'importance de la dimension politique et de "l'inertie sociale" au niveau régional, et ce d'autant plus que les responsables centraux ne se trouvent pas marginalisés et que leur apport est généralement valorisé.

L'ensemble des explications politiques de l'inégal développement est résumé dans le tableau suivant :

⁹ Ibid, pp348-351.

Tableau n°3 : Les explications et les causes politiques de l'inégal développement régional :

Réponse	Effectif			
	AC ¹⁰	AR ¹¹	Eble ¹²	%
Absence ou lenteur de la décentralisation	6	5	11	14,3
Priorités du gouvernement et des pouvoirs	4	8	12	15,6
Dysfonctionnement des institutions	1	1	2	2,6
Désengagement de l'État	1	-	1	1,3
L'appartenance des responsables politiques (les postes politiques et l'élite originaire des côtes)	2	10	12	15,6
La faiblesse –voire l'absence totale- de l'opposition politique	2	1	3	3,9
La mauvaise planification	2	-	2	2,6
“Absence” d’une réflexion politique en la matière	2	-	2	2,6
La corruption	-	1	1	1,3
Enclavement de la région au niveau politique	-	1	1	1,3
Pas de réponse	9	21	30	41,1
Ensemble	29	48	77	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

Enfin, on doit noter la part trop élevée des “non-réponses” (plus de 40%). En réalité, notre opération de collecte des informations a rencontré de nombreuses difficultés et certains problèmes tels que l'absence de quelques responsables (qui ont été remplacés par ceux qui les succèdent hiérarchiquement) et surtout le refus de coopération de plusieurs responsables qui se caractérisent par un comportement craintif des objectifs de l'enquête, considérant certaines données confidentielles ou “sensibles” du point de vue politique. Ceci explique l'importance de la part des “non-réponses” dans plusieurs tableaux et notamment dans ceux se rapportant aux facteurs politiques et également aux répercussions politiques de l'inégal développement (la part des “non-réponses” est supérieure à 45%).

2 : Les déterminants économiques :

L'inégal développement régional est déterminé par de nombreuses causes économiques liées notamment -selon une part importante des responsables interrogés- à “l'absence (ou à la faiblesse) des investissements privés” et au “désengagement de l'État” suite à

¹⁰ AC : Administration Centrale.

¹¹ Pour ce tableau et pour tous les tableaux suivants dans cette section : AR signifie : Administration Régionale c'est-à-dire les DDR et autres (API, direction de l'emploi...).

¹² Eble : l'ensemble des réponses.

l'adoption de la voie néolibérale. Ce facteur externe (aux régions) est devenu un déterminant primordial du déséquilibre régional : « Avec le capitalisme technologique, le rapport société-espace n'a plus de caractère privilégié : la détermination et la différenciation de l'espace ne sont plus endogène, sous l'effet de techniques locales, spontanées et maîtrisées. Ce rapport dépend de plus en plus d'une détermination externe : l'espace devient un simple produit. L'espace est différencié pour sa charge en capital, par ses possibilités de profit et de plus-value. Cette différenciation échappe à la société locale, elle est spéculative et mondiale, imposée et externe »¹³.

En outre, le désengagement de l'État explique cette négligence de la planification régionale et le fait que l'inégalité « n'est plus au centre des préoccupations comme auparavant, dans la mesure où il supposait un État interventionniste fort et l'importance du transfert assurant la régulation. Le nouveau discours légitime un autre schéma de développement selon les données et les potentialités intrinsèques de chaque région. Ce schéma ne met plus en cause l'inégalité spatiale, il la légitime même »¹⁴.

D'autre part, et comme on l'a précédemment signalé, l'impact du libéralisme est lié à l'extraversion de l'économie tunisienne et à la problématique des disparités cumulatives du marché inhérente à l'importance des conditions de départ. Ces conditions sont déterminées- selon plusieurs acteurs de développement- par le volume et *“l'orientation des investissements publics et par l'importance de l'infrastructure de la région”*. À cet égard, l'action des pouvoirs publics a été réellement ambivalente, car elle a conduit souvent à des résultats très contradictoires et a été souvent à l'origine de l'inégal développement régional. En effet, la contribution de l'État dans la lutte contre le déséquilibre régional a été une opération relativement réussie en matière de services sociaux (éducation, santé...), de services culturels, d'infrastructures de base, de lutte contre la pauvreté ou de la réalisation de certains projets étatiques industriels ou touristiques... Par contre, l'intervention de l'État a contribué parfois à aggraver les écarts et à accentuer les disparités notamment dans les domaines relatifs à la production (plus particulièrement le tourisme et l'industrie) en renforçant certaines régions (littorales) aux dépens d'autres (en l'occurrence la Tunisie intérieure).

¹³ A. Belhedi (1996), op. cit, p.61.

¹⁴ Belhedi Amor (1996.b) : « Littoralisation et mondialisation : état des lieux et enjeux » *R.T.G n°30* Tunis 1996, p.50.

À cet égard, la problématique de la répartition des investissements a été fondamentale, puisque l'investissement (qui est le déterminant essentiel de la plupart des indicateurs socio-économiques relatifs à l'emploi, au niveau de vie...) a été réparti d'une façon très inégalitaire sur le territoire tunisien, et ce, au détriment des régions intérieures et en faveur de l'axe littoral (regroupant le District de Tunis, le Centre Est, le Nord Est et le « Sud littoral » c.-à-d. Gabes et Medenine).

En dépit de la prise en compte du problème régional depuis plusieurs décennies (un chapitre complet lui a été consacré au Vème Plan), et malgré l'amélioration relative de la part des zones intérieures (par rapport à la première décennie après l'indépendance), la prééminence du littoral demeure incontestable puisque sa part dépasse souvent 65% de l'ensemble des investissements publics. Cette part a été instable et elle a oscillé entre 75% durant les années soixante et 60% durant le 8e et le 9e Plan. Néanmoins, l'inégalité persiste, elle s'est même aggravée puisque les régions côtières concentrent actuellement 65% des investissements publics alors que cette part était de 60% entre 1992 et 2001.

Tableau n° 4 : Distribution (en %) des investissements publics entre le littoral et l'intérieur (1962-2006)

Période	Littoral	Intérieur
1962-1971	75,6	24,4
4e Plan (72-76)	75,6	24,4
5e Plan (77-81)	64,2	35,8
6e Plan (82-86)	71,9	28,1
7e Plan (87-91)	66,9	33,1
8e Plan (92-96)	60,5	39,5
9e Plan (97-2001)	59,4	40,6
10e Plan (2002-2006)	65,1	34,9

Source : A. Belhedi (1996) et MDE : 9e et 10e Plans de développement.

En somme, la distribution des investissements publics a été très inégalitaire sur le territoire tunisien à cause de leur concentration sur le littoral (qui en a drainé souvent au moins les 2/3), et ce, en dépit de l'amélioration relative de la part des régions intérieures. Cette dichotomie géographique est encore plus flagrante pour la répartition des investissements privés qui se sont généralement concentrés dans le Nord-Est (y compris le District de Tunis) et dans le Centre-Est, et ce, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 5: Distribution des investissements privés durant les quatre derniers plans de développement

Région	TU	NE	NEAT	NO	CE	CO	SE	SO	Sud	Tunisie
7e Plan	1087,5	692,5	1 780	353	1 314,1	215,9	460,6	193,3	653,9	4317,2
7e plan en %	25,2	16,04	41,2	8,2	30,4	5,0	10,7	4,5	15,1	100
8e Plan	1198,4	705,1	1 903,5	383	1170	277	467	181	648,2	8582,2
8e Plan en %	27,3	16,1	43,4	8,7	26,7	6,3	10,7	4,1	14,8	100
9e Plan	-	-	4 207	1 434,6	2 784,9	1 303,7	-	-	1 692,8	11423
9e Plan en %	-	-	36,8	12,6	24,4	11,4	-	-	14,8	100
10e Plan	-	-	8 862	1 234	5 398,7	1 443,5	-	-	3090	20028,2
10e Plan en %	-	-	44,2	6,2	27	7,2	-	-	15,4	100

Source : A. Belhedi (1996) et MDE : 8e, 9e et 10e Plans de développement.

À l'exception du 9e Plan (où elle a avoisiné 61%), la part du Nord-Est et du Centre-Est — dans lesquels se localise la quasi-totalité des régions littorales (sauf Médenine et Gabes) — a dépassé 71% (paradoxalement, la superficie de ces deux régions ne dépasse pas 17%) alors qu'elle n'a pas atteint 14% dans les deux autres régions de l'Ouest (à savoir le Nord-Ouest et le Centre-Ouest). Contrairement à l'investissement public (l'État a cherché à diminuer sa concentration en améliorant la part des régions intérieures), on remarque une stabilité relative de l'investissement privé qui se trouve souvent attiré par les zones littorales plus développées. Cette concentration est simple à expliquer, car elle est inhérente aux « disparités cumulatives du marché » et à la liaison étroite entre le secteur privé et la loi du marché.

ainsi, cette action ambivalente de l'État a renforcé certaines régions au détriment d'autres notamment à cause de l'aménagement touristique et industriel qui n'a pas été également réparti sur le territoire tunisien ; et en dépit de l'effort de décentralisation, « ce n'est pas toute la société tunisienne qui peut bénéficier de manière équitable des transformations économiques mais ceux qui étaient déjà disposés à le faire, c'est-à-dire encore une fois les grands centres urbains et la zone côtière ; c'est là d'ailleurs que se trouvent les plus grandes réalisations industrielles et touristiques. L'intérieur connaît un vide

important, accentué au cours des dernières années par l'émigration et l'exode rural »¹⁵.

Ce sont ces "réalisations" et ces investissements -publics et privés- qui constituent les déterminants primordiaux (au niveau économique) de l'inégalité régionale (d'ailleurs, ce sont les deux causes les plus citées par les responsables enquêtés) puisque l'investissement est le déterminant essentiel de toute la dynamique socio-économique et du développement inégal des régions.

A cet égard, les investissements publics ont été déterminants pour doter certaines régions des équipements socio-collectifs et de l'infrastructure ce qui a constitué vraisemblablement le déterminant essentiel de l'orientation des investissements privés à cause de la primauté des conditions de départ pour les investisseurs et de l'importance de l'infrastructure pour les entrepreneurs.

Déjà en 1966, la concentration des investissements publics était très nette, et l'étude des investissements (dont font mention le Plan triennal et les rapports d'exécution du Plan) montre que les 5 gouvernorats côtiers (Tunis, Bizerte, Nabeul, Sousse et Sfax qui s'étendent sur 30% de la superficie) ont accaparé 73% du total des investissements dont 78% des investissements industriels et 77% des investissements touristiques : en dépit de la prise de conscience du problème régional et du désir de lui donner des solutions, ce n'est pas le plan qui rompra l'hégémonie de la frange côtière et il faut ainsi comprendre le démenti que les faits imposent aux objectifs politiques et **l'inertie** imposée par la réalité quotidienne¹⁶.

D'autre part, et outre les priorités économiques, l'orientation des investissements publics et privés et l'infrastructure inadéquate, d'autres déterminants économiques de l'inégal développement régional ont été cités par les différents responsables enquêtés, et ce, comme le montre le tableau suivant :

¹⁵ A. Bouhdiba (1978), « *Culture et société* », Publication de l'Université de Tunis, p.196.

¹⁶ Ph. Aydalot (1966), « *La structuration de l'espace économique tunisien* », RTSS n°5, Tunis, 1966, pp79-81.

Tableau n°6 : Les explications et les causes économiques de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
L'absence d'investissements privés	7	10	17	18,7
Les ressources limitées	1	-	1	1,1
Les priorités et les choix économiques	4	3	7	7,7
La désintégration économique (ou la défaillance des activités économiques)	2	5	7	7,7
Les aménagements touristiques et des services	3	3	6	6,6
L'infrastructure inadéquate	2	9	11	12,1
Le rapprochement entre la cote et les pôles économiques	1	2	3	3,3
L'orientation des investissements publics	5	12	17	18,7
Les capacités économiques de chaque région	-	3	3	3,3
Le désengagement de l'État	2	-	2	2,2
La mauvaise exploitation des ressources	-	2	2	2,2
Pas de réponse	4	11	15	16,5
Ensemble	31	60	91	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

3 : Les causes administratives :

Contrairement aux multiples explications politiques et économiques, les déterminants administratifs des inégalités régionales ne sont pas nombreux et sont liés -selon la plupart des responsables enquêtés (30 réponses)- à la *“lenteur administrative”* et surtout à *“la centralisation administrative”* qui est *“à l'origine de la non prise en considération des besoins réels des régions”*.

A cet égard, plusieurs responsables ont -maintes fois- évoqué le problème d'autonomie et de *“marge de manœuvre”* pour les décideurs régionaux et locaux. Cette *“centralisation administrative”* (et cette *“primauté de l'échelon national”*) est inhérente à des explications historiques et politiques considérant que l'intégration nationale peut nier le problème régional et que l'État-Nation « constitue la base de l'organisation nationale alors que la région se trouve dépourvue de cette qualité et subordonnée à l'ordre national. Dans cette optique, la région n'est perçue que comme lieu de maximisation des investissements nationaux, point fort de l'espace national qu'il convient de renforcer, une entrave à la croissance qu'il urge d'aider, ou zone de tension qu'il s'agit de désamorcer. Ainsi, politiques, actions et planifications régionales ont été guidées par cet impératif. En effet, toute reconsidération de la région en tant qu'entité

distincte conduit à un phénomène de pouvoir qui remet en cause celui de l'État »¹⁷.

Par ailleurs, cette centralisation a constitué un véritable blocage non seulement pour la région, mais également pour la société tout entière. Il s'agit d'une « **volonté unitaire du social** » qui a voulu « assurer le triomphe de l'unité nationale coûte que coûte [...] et qui implique que soit érudée, niée et condamnée toute idée ou toute tendance vers la lutte des classes. *Tout ce qui pourrait engager la société tunisienne dans le sens de la divergence ou de la différenciation en classes sociales est perçu comme une volonté de diviser la nation et comme un danger mortel* »¹⁸.

D'autre part, certains responsables enquêtés ont lié l'inégal développement à d'autres explications administratives liées notamment à « *l'incompétence du personnel* » et à « *la qualité des ressources humaines* » exerçant dans les régions. Ce personnel se contente souvent « *d'une planification de bureau* au lieu d'un travail sur le terrain, ce qui ne facilite pas la planification efficace et la connaissance minutieuse de la réalité [régionale] ; c'est pourquoi l'action développementiste doit être pratique et sur le terrain et il est nécessaire de revoir la formation des « *acteurs de développement* » et des ressources humaines et l'adéquation de cette formation avec la réalité régionale »¹⁹.

Le rôle du personnel administratif est remis en cause par plusieurs responsables enquêtés qui évoquent la lenteur des procédures, l'incompétence des ressources humaines et leur démotivation, et ce, comme le montre le tableau suivant :

¹⁷ A. Belhedi (1996), op. cit, p.92.

¹⁸ A. Bouhdiba (1978), op. cit, p.186.

¹⁹ Moncef Ouannes (1992), « *Le discours arabe : limites et contradictions* » (en arabe), Maison Tunisienne de l'Édition, p.195.

Tableau n°7: Les explications et les causes administratives de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
La centralisation administrative (et la lenteur administrative)	14	16	30	41,1
La démotivation	1	2	3	4,1
L'importance et le nombre des procédures	1	1	2	2,7
Le manque de compétences et la bureaucratie	1	6	7	9,6
La répartition du personnel compétent	-	3	3	4,1
Pas de réponse	8	20	28	38,4
Ensemble	25	48	73	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

4 : Les déterminants sociaux :

Les explications sociales de l'inégal développement sont liées - selon de nombreux responsables interviewés- aux différences régionales en matière de niveau d'instruction de la population et d'alphabétisation (ou de scolarisation). Comme on l'a précédemment signalé, ces disparités régionales reflètent un clivage géographique entre le littoral et l'intérieur, avec des taux d'alphabétisation - notamment féminine- nettement supérieurs à la moyenne nationale dans les régions côtières contrairement aux régions intérieures. Il en va de même pour les disparités interrégionales en matière : du niveau d'instruction de la population, de la réussite scolaire, de la formation professionnelle...reflétant des écarts considérables entre la bordure littorale et l'intérieur du pays.

La "surqualification" de cet axe littoral explique la concentration du personnel qualifié dans cet axe qui a attiré plus de 80% des cadres tandis que les gouvernorats les plus défavorisés (du Nord-Ouest et du Centre-Ouest) ne retiennent que 15% de la population occupée qualifiée.

Les régions littorales favorisées possèdent ainsi plus de hauts cadres « qui forment une sorte de lobby au sein du pouvoir central et qui possèdent un poids au sein des administrations centrales, ce qui leur a permis d'accorder à leur lieu d'origine une attention particulière [...] une région qui participe à la formation des jeunes pour ne pas en tirer profit par la suite est une région en crise ; ses investissements (humains) sont rentables ailleurs ; l'élément du déséquilibre est ainsi acquis dès le départ ; d'autres facteurs interviennent ensuite pour le renforcer »²⁰.

²⁰ A. Sahbani (1988), op. cit, pp315-316.

Ce “retard socioculturel” de certaines régions a créé une mentalité “en deçà” des aspirations des planificateurs, une mentalité qui n’a pas assimilé les voies du développement et qui n’a pas “intériorisé” l’esprit et les modalités du développement. Ce comportement et cette mentalité de la population (évoqués 14 fois par les enquêtés) -qui ne facilitent pas la concrétisation du développement- sont conjugués à une faiblesse flagrante de l’initiative privée liée à **“la peur des entrepreneurs”** d’investir dans les régions défavorisées (qualifiées de **“région à risque”**). En effet, « certains entrepreneurs originaires de ces régions préfèrent investir ailleurs, certains autres préfèrent plutôt garder leur argent [...] un ensemble de jugements sont apparus pour étiqueter les régions actuellement défavorisées de “région à risque”, d’où la fuite et la sous-estimation. L’intériorisation de ce comportement et sa traduction dans la région ont engendré le déséquilibre et la fausse conscience des populations de ces régions (investir dans les régions côtières, y étudier, y travailler...) ce qui a forgé un comportement anti-développement »²¹.

A ce titre, cette explication sociale de l’inégal développement, liée à la mentalité de la population, a été parfois citée explicitement par quelques responsables qui ont dit - très clairement- que le dynamisme de certaines régions (en l’occurrence le Centre Est) est déterminé par “leur population dynamique et entreprenante” tandis que certains responsables des DDR de l’Ouest ont estimé que la population est “passive, paresseuse” et “ne veut pas travailler en dépit des richesses et des ressources dont jouissent les régions intérieures”.

Par ailleurs, d’autres déterminants sociaux sont cités pour expliquer l’inégal développement régional, et ce, comme le montre le tableau suivant :

²¹ Ibid, p.314.

Tableau n°8 : Les explications et les causes sociales de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Faible formation de la main-d'œuvre	5	10	15	19,7
Mentalité de la population	3	11	14	18,4
Pauvreté relative	1	1	2	2,6
Manque de solidarité entre les habitants	1	-	1	1,3
Migration interne et exode rural	5	3	8	10,5
Manque de l'esprit d'initiative	3	4	7	9,2
Le poids démographique des régions littorales (importance de la demande)	2	2	4	5,2
Pas de réponse	8	17	25	32,9
Ensemble	28	48	76	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

5 : Les facteurs naturels et historiques :

Si le développement est inégalitaire par essence (puisque les espaces ne recèlent pas les mêmes ressources et richesses), la perception de l'importance des facteurs naturels est différente selon la vision du responsable enquêté. Certains interviewés ont estimé que le milieu naturel a été parfois contraignant à cause des conditions physiques et naturelles défavorables pour quelques régions (par exemple, *«certaines régions intérieures sont montagneuses tandis que la bordure orientale a bénéficié de son axe littoral, des côtes, de la plage...ce qui a positivement affecté le tourisme»*).

Par contre, d'autres responsables ont une perception diamétralement opposée estimant que les potentialités naturelles et les richesses sont abondantes dans les régions intérieures, notamment au Nord-Ouest et au Centre-Ouest, mais il s'agit en réalité d'une *«mauvaise gestion des ressources naturelles»* (selon les termes d'un responsable, *«la réserve d'eau de la Tunisie est le Nord-Ouest et les potentialités et les richesses de cette région ne sont pas exploitées par ses ressources humaines»*).

Cette vision corrobore l'analyse de plusieurs spécialistes en la matière. Selon A.Belhedi, « plus la maîtrise de l'homme sur son milieu est faible, plus l'emprise de la nature est telle qu'elle modèle le paysage, les systèmes de culture, l'habitat et les genres de vie »²². Ceci démontre très nettement l'importance du facteur humain par rapport au facteur naturel, car « la maîtrise de la nature n'a de sens que dans une société qui maîtrise sa reproduction, et le milieu naturel, bien que très contraignant, passe en second ordre dans cette tentative

²² A. Belhedi (1996), op. cit, p.101.

de libération [...] Les principales contraintes sont l'eau et le sol sur lesquels l'homme peut intervenir. L'exploitation rationnelle est une autre manière de mise en valeur des faibles potentialités [...] Tout concourt à réfuter le déterminisme naturel (qui condamnerait le Sud ou le Centre). L'histoire a bien montré que les périodes florissantes ont correspondu à l'intégration de ces espaces »²³.

Tableau n°9 : Les explications et les causes “naturelles” de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Les conditions physiques et naturelles défavorables	8	11	19	26
La situation géographique et relief	3	10	13	17,8
Mauvaise gestion des ressources naturelles	3	11	14	19,2
Proximité de la mer et des cotes	1	4	5	6,8
Pas de réponse	10	12	22	30,1
Ensemble	25	48	73	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

D'autre part, en ce qui concerne le facteur historique, et comme on l'a précédemment signalé, différentes considérations historiques ont favorisé l'hégémonie de la petite bourgeoisie et ont créé une relation entre « l'inertie spatiale » (ou l'inégal développement régional) et « l'inertie sociale » (cette relation fait que les couches -ou les classes sociales- qui détiennent le pouvoir et le capital se concentrent dans les espaces centraux).

En outre, la structure coloniale a contribué à la consolidation de certaines villes (en particulier les ports littoraux) qui participent le plus à l'économie coloniale, contrairement aux autres régions intérieures qui sont désormais dominées par la façade orientale. En effet, le pacte colonial a renforcé la concentration économique et humaine littorale grâce à une exploitation massive des terres fertiles et de richesses minières exportées vers la France et ailleurs, c'est ce qui explique le rôle primordial des ports maritimes « modernes » (Tunis-La Goulette, Bizerte, Sousse et Sfax)²⁴. En outre, « cette politique s'est appuyée sur des voies de transport terrestre et surtout sur les chemins de fer pour collecter les produits agricoles et miniers à

²³ Belhedi Amor : « *Société, espace et développement en Tunisie* » PUT Tunis 1992, pp11-14.

²⁴ Sethom Hafedh : « *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie* » Cérès production Tunis 1992, p.181.

exporter et pour distribuer les marchandises importées »²⁵. Ceci est conjugué à la création dans les villes- ports d'industries modernes et au développement du secteur administratif, des services sociaux et des équipements.

Cette vision est confirmée par la perception de nombreux acteurs de développement (18 réponses) qui ont considéré "*la période coloniale*" comme étant l'un des facteurs de l'inégal développement et qui ont estimé que "*l'inégalité est héritée de la période coloniale*". En fait, l'espace colonial « est régi par une structure extravertie et se trouve très inégalement occupé ou mis en valeur » ; l'économie coloniale a contribué à aggraver les déséquilibres en intégrant seulement les espaces convoités par les intérêts coloniaux : « l'espace qui a profité le plus de l'ordre colonial est le littoral, foyer de l'agriculture paysanne fortement structuré en bourgs et villages. Ces foyers n'ont pas été touchés directement par la colonisation et ont vu s'y développer les services sociaux et les équipements modernes [...] Vers l'intérieur, la colonisation a donné lieu soit au vide [...] soit à des enclaves minières à l'ouest alimentées par l'exode rural »²⁶.

En outre, l'impact de la colonisation était lié à des facteurs démographiques inhérents au pouvoir attractif des Européens concentrés dans les régions littorales principales. En effet, « la répartition géographique des investissements permet de comprendre le pouvoir polarisateur de la population européenne : elle disposait de capitaux et se livrait aux investissements, elle procurait l'emploi, elle concentrait l'infrastructure autour d'elle, organisait correctement l'enseignement, mais au profit de ceux qui vivaient dans son orbite. Les investissements tant publics que privés ont été orientés en fonction des besoins qui étaient rarement ceux des Tunisiens, ce qui n'a pas été sans conséquence sur leur localisation »²⁷.

Par ailleurs, d'autres explications historiques sont citées par certains responsables telles que la concentration des activités et des zones industrielles sur l'axe littoral ou -selon les termes de quelques interviewés- "*la division nationale du travail*" (selon laquelle l'inégal développement est expliqué, historiquement, "par la dépendance de certaines régions vis-à-vis de certaines activités", comme par exemple "la dépendance de Gafsa de la compagnie de phosphate" ou "la dépendance du Nord-Ouest de l'activité agricole").

²⁵ Ibid, p.182.

²⁶ Ibid, pp24-25.

²⁷ Ph. Aydalot (1966), op. cit, p.72.

Tableau n°10 : Les explications et les causes historiques de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Mouvement migratoire	1	2	3	4,1
Niveau d'instruction (les générations antérieures)	2	-	2	2,7
La concentration des zones industrielles et touristiques sur le littoral	5	6	11	15,1
La période coloniale	6	12	18	24,7
La division internationale du travail (et parfois la division nationale du travail)	1	4	5	6,8
Pas de réponse	10	24	34	46,6
Ensemble	25	48	73	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

III. Les répercussions et les effets de l'inégal développement régional

Les répercussions de l'inégal développement régional sont multiples et concernent surtout les effets démographiques et les effets socio-économiques. Au niveau démographique, l'inégal développement régional peut induire un déséquilibre démographique qui se manifeste à travers la concentration humaine et surtout la migration interne vers les régions littorales les plus développées qui deviennent très attractives contrairement aux régions intérieures répulsives. Au niveau socio-économique, l'inégal développement peut générer une concentration des emplois, des richesses et des investissements (privés en particulier) et surtout une polarisation industrielle et une concentration massive des services touristiques sur la façade orientale.

Ces considérations générales sur les effets de l'inégalité régionale sont complétées par les résultats de l'enquête dont l'objectif fondamental ici sera l'analyse de la perception des acteurs de développement sur les répercussions de l'inégal développement régional. C'est sur quoi nous nous pencherons dans les paragraphes suivants.

1. Les répercussions politiques et administratives

Au niveau politique et administratif, la plupart des réponses (des responsables enquêtés) s'articulent autour de la centralisation politique et administrative et elle concerne surtout *“le manque de crédibilité” du système administratif et politique et l'insatisfaction de*

la population quant aux prestations du système. Selon les termes d'un des acteurs de développement, il s'agit de "la multiplication des critiques contre l'État et plutôt une mauvaise appréciation du régime politique". Selon d'autres responsables, "c'est un manque de confiance entre les responsables et les citoyens" notamment dans les régions défavorisées où les prestations socio-économiques ne sont pas satisfaisantes.

Bien entendu, ce "manque de confiance" ou "cette insatisfaction de la population" (ainsi que la centralisation politique) sont inhérents à l'inégal développement, car « la survie du déséquilibre régional -qui implique une forme de blocage de développement- n'a pas permis une évolution importante du système politique. La persistance du paternalisme politique a renforcé la monopolisation des prérogatives d'action et de décision dans les mêmes structures et presque suivant les mêmes modalités (l'ouverture et la participation demeurent problématiques) [...] Le pouvoir régional est conscient que son champ d'application est limité puisqu'il est principalement un instrument du pouvoir central »²⁸.

Face à l'inégal développement et aux disparités régionales persistantes, la perception des acteurs de développement et de la population (quant au rôle de l'État) apparaît souvent contradictoire et ambivalente. En effet, « on perçoit l'État parfois injuste (et favorisant certaines régions aux dépens d'autres), et en même temps le seul refuge pour le développement. Parfois, le déséquilibre et les disparités deviennent des "phénomènes locaux" quand la population des régions intérieures se plaint des chances inégales du développement entre le littoral et l'intérieur ou entre les milieux urbain et rural. L'image de l'État est liée à la demande de la population d'une répartition plus égalitaire de la richesse [...] et de plus en plus de projets productifs (et non seulement de services socio-collectifs) »²⁹.

D'autre part, de nombreux responsables enquêtés ont cité d'autres répercussions administratives et politiques de l'inégal développement. Au niveau politique, on a évoqué parfois le désintéressement - notamment celui des cadres- de la vie politique et "l'isolement politique" de certaines régions intérieures (à cause de "l'influence politique" des régions côtières). Au niveau administratif, on a cité surtout "le rendement médiocre de l'administration", les "services

²⁸ A. Sahbani (1988), op. cit, pp 405-406.

²⁹ Mohamed Nejib Boutaleb (2002), « *La tribu tunisienne, entre le changement et la continuité* », (en arabe), Publication de l'Université de Tunis, p.487.

non satisfaisants”, l’encombrement, le retard, la démotivation, la bureaucratie, les problèmes de communication... L’ensemble des réponses est résumé dans les deux tableaux suivants :

Tableau n°11 : Les répercussions politiques de l’inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Centralisation politique (et “exclusion” politique)	3	10	13	17,3
Manque de crédibilité	1	2	3	4
Turbulence et instabilité politique (et insatisfaction de la population)	5	11	16	21,3
Manque d’encadrement	1	-	1	1,3
Les tensions et l’esprit de “régionalisme”	1	-	1	1,3
Désintéressement de la vie politique	1	1	2	2,6
“Isolement politique” de certaines régions	1	2	3	4
L’accroissement de la corruption	1	1	2	2,6
Pas de réponse	11	23	34	45,3
Ensemble	25	50	75	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

Tableau n°12 : Les répercussions administratives de l’inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Pas de décentralisation administrative	7	8	15	20,5
Problème de communication et complexité de suivi des dossiers administratifs	2	3	5	6,8
Démotivation et bureaucratie	3	1	4	5,5
Services non satisfaisants, encombrement, retard, rendement médiocre de l’administration...	8	10	18	24,6
Pas de réponse	5	26	31	42,5
Ensemble	25	48	73	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

2. Les répercussions économiques et sociales

Souvent, les principales répercussions de l’inégal développement régional concernent surtout les effets sociodémographiques (notamment la concentration de la population et la migration interne) et les effets socio-économiques (tels que la concentration des investissements, des emplois et des richesses, la concentration de l’industrie et la concentration du tourisme).

Dans ce paragraphe, on va essayer d’analyser la perception des acteurs du développement quant aux répercussions économiques et

sociales de l'inégal développement :

- Au niveau économique :

Outre la concentration de la richesse et de la production, les différents responsables enquêtés estiment que le déséquilibre régional a généré *“l'accroissement du chômage et la faiblesse de l'activité dans les régions intérieures”*. La faiblesse de l'emploi, l'accroissement du chômage et la baisse du niveau de vie constituent près de 30% des réponses des enquêtés.

Cette perception des acteurs de développement peut être corroborée par les indicateurs statistiques. En effet, l'inégal développement régional et la dichotomie géographique littoral/intérieur se sont sensiblement répercutés sur l'emploi et sur l'activité économique, à cause de la concentration des activités et de l'emploi dans les régions privilégiées. Ces dernières ont souvent un taux de chômage relativement faible alors que ce taux dépasse 20% -et parfois 30%- dans la plupart des gouvernorats intérieurs. En outre, les régions côtières *“développées”* sont caractérisées par l'importance des activités secondaires et tertiaires ; et on remarque la très nette concentration des activités industrielles et des services dans l'axe littoral qui regroupe en 2008 plus de 80% des emplois industriels et plus de 76% des emplois dans les services ; en d'autres termes, cet espace littoral- qui ne s'étend que sur près du quart du territoire- concentre plus des trois quarts des emplois secondaires et tertiaires.

En outre, certains responsables interviewés ont insisté sur l'importance du clivage géographique entre les différentes régions et sur *“le sous-développement de plusieurs régions intérieures”*. À cet égard, certains enquêtés ont parlé *“de centre et de périphérie”*, estimant -à l'instar de plusieurs auteurs- que l'extraversion (et les causalités cumulatives du marché) favorise le centre. En effet, « les centres -caractérisés par une plus grande productivité, une rémunération élevée des facteurs de production, une forte internalisation des externalités et des économies d'échelle notables- attirent vers eux les flux et créent le vide [...] La profitabilité surestimée du (des) centre (s) joue en défaveur de la périphérie où les opportunités sont souvent peu ou mal perçues, du fait de l'absence d'information, de l'insuffisance des équipements et surtout des avantages comparatifs »³⁰.

³⁰ A. Belhedi (1996), Op. cit, p.95.

Déjà en 1966, on parlait de ce déséquilibre entre le centre et la périphérie ce qui montre l'acuité et la persistance de "l'inertie spatiale". Ph. Aydalot parlait en 1966 d'un « croissant côtier de Bizerte à Sfax, qui représente pour l'économie tunisienne la région clé [...] Ce déséquilibre régional qui va croissant atteint des proportions qui hypothèquent le développement futur du pays. L'abandon progressif du Centre et du Sud, la poussée continue vers le Nord-Est représentent une caractéristique essentielle de l'économie tunisienne »³¹.

Ce "*déséquilibre régional*" (ou ce "*sous-développement relatif de plusieurs régions*") et "*l'inégale répartition de la richesse*" sont considérés, par près de 40% des enquêtés, comme les répercussions ou les effets économiques les plus importants de l'inégalité régionale. En fait, l'inégal développement régional et les disparités croissantes ont généré des répercussions socio-économiques indéniables qui s'expriment par la centralisation des investissements et par la concentration industrielle et touristique sur une petite partie du territoire tunisien.

La concentration littorale de l'industrie est une conséquence directe de l'inégal développement régional, car le secteur industriel demeure étroitement lié à l'équipement et aux services socio-collectifs (dans le domaine des transports, des télécommunications...). Vu son "surdéveloppement" par rapport à l'intérieur, le littoral oriental est devenu subséquemment le principal- sinon l'unique- espace industriel du pays.

En dépit de tous les efforts d'aménagement industriel, le déséquilibre reste flagrant et la centralisation industrielle demeure très nette en faveur de l'axe littoral. En effet, l'industrialisation durant la période coopérative a été caractérisée par une « diffusion concentrée » et par une extension de l'espace industriel au-delà de Tunis (jadis le seul centre industriel) mais il s'agit d'une extension qui a profité au littoral (notamment Bizerte et Gabes) et qui a très rarement touché les régions intérieures. La libéralisation économique depuis les années 1970 va renforcer cette concentration littorale, bien qu'elle ait contribué à une très grande diffusion de l'industrie et à la création d'un véritable espace industriel, mais qui reste limité à la bande orientale littorale.

Les indicateurs qui confirment la concentration de l'industrie sont très nombreux. Si on se réfère à des chiffres très récents, on peut

³¹ Ph. Aydalot (1966), op. cit, pp65- 67.

montrer le déséquilibre régional industriel grâce à 3 indicateurs principaux : les zones industrielles, le nombre d'entreprises et l'emploi.

En premier lieu, la concentration des zones industrielles demeure, encore en 2005, très nette au détriment des zones intérieures où le nombre de zones reste très réduit et surtout la superficie est limitée (Le Kef : 34 ha et Jendouba : 36 ha) contrairement aux régions littorales où on remarque une diversité des zones industrielles qui s'étendent souvent sur une superficie très importante (Tunis : 273 ha, Nabeul : 145 ha, Sousse : 348 ha et surtout Ben Arous : 2002 ha).

En second lieu, et à cause de la concentration des zones industrielles, le littoral accapare "la part du lion" au niveau des entreprises et de l'emploi. En 2003 par exemple, près de 75% des unités industrielles sont concentrées dans deux régions du pays : le Nord Est (y compris la Capitale) et le Centre Est (le Sahel et Sfax). **En 2011, les données de l'API montrent que plus de 84% des entreprises sont concentrées dans ces deux régions (qui ne s'étendent que sur 17% de la superficie du pays) et que le littoral continue à attirer près de 90% des projets.**

En matière d'emploi industriel, il est évident de constater la centralisation des activités secondaires, une centralisation inhérente à la concentration des zones industrielles et des entreprises. Selon les données du RGPH 2004 et l'Enquête de 2008, l'espace littoral regroupe plus des trois quarts des emplois industriels (près de 80%) avec, bien entendu, la nette domination du Nord Est et du Centre Est qui concentrent plus de 71% des emplois secondaires.

La littoralisation accrue de l'emploi a été bénéfique surtout au Sahel qui a bénéficié des investissements industriels massifs et qui a connu une diffusion généralisée de l'industrie notamment à partir des années 1970 ; le Sahel a vu sa part dans l'emploi industriel augmenter sensiblement pour atteindre en 2004 plus de 20% (contre 13% en 1973) contrairement à la Capitale dont la part a chuté de 54% à 22.6% entre 1973 et 2004.

À l'instar de la polarisation industrielle, le développement du secteur touristique a été limité à certains espaces littoraux et a très rarement touché l'Intérieur du pays. La concentration du tourisme est une conséquence directe de l'action de l'État et de l'aménagement touristique, et ce, pour de nombreuses raisons. En effet, le renforcement de l'axe littoral est constaté depuis les années soixante et surtout après 1970 avec la fixation de 4 zones prioritaires qui sont - toutes- des régions côtières (Tunis, Nabeul-Hammamet, Sousse-

Monastir et Zarzis-Jerba) et qui furent dotées d'infrastructures importantes notamment en matière de services, d'équipement, de routes et d'aéroports. Les investissements touristiques ont été concentrés, à plus de 90%, dans les zones littorales et le rôle de l'État a été primordial dans le renforcement de l'axe oriental. Après le désengagement de l'État, surtout à partir des années 80, la concentration va encore s'aggraver avec le développement du secteur privé qui va investir presque exclusivement sur le littoral oriental.

Ce déséquilibre régional s'est traduit par une concentration touristique en faveur de la façade orientale. En 2005, les principales villes touristiques regroupent la quasi-totalité des hôtels (en particulier les hôtels classés) tandis que ce nombre ne dépasse pas 10 dans les régions intérieures contre plus de 100 dans les centres touristiques (148 à Nabeul, 123 à Medenine (Jerba), 125 à Sousse et 99 à Tunis).

Les investissements touristiques sont souvent accaparés par ces grands centres, et durant la dernière décennie, les 4 "foyers" touristiques (en l'occurrence Tunis, Nabeul, Sousse-Monastir et Medenine) ont attiré près de 75% des investissements touristiques.

Tableau n°13 : Les répercussions économiques de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Faiblesse des revenus et baisse du niveau de vie	4	6	10	11,2
Le chômage	7	9	16	18,0
Sous développement relatif de plusieurs régions (ou déséquilibre régional)	8	20	28	31,5
Infrastructure insuffisante	2	2	4	44,9
Manque de compétitivité de l'économie régionale et des entreprises dans les différentes régions	1	2	3	3,4
Inégale répartition de la richesse	1	6	7	7,86
Sous exploitation du potentiel économique du pays	1	2	3	3,4
Développement du secteur informel	-	1	1	1,1
Pas de réponse	4	13	17	19,1
Ensemble	28	61	89	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

Cette inertie de l'espace tunisien depuis plus de 40 ans et ce déséquilibre régional persistant sont lourds de menaces pour l'avenir du pays : « Si les choses continuent à évoluer selon le même modèle, il est fort probable que le Littoral oriental sera de plus en plus surpeuplé et surchargé d'activités industrielles polluantes et ses terres maraîchères et arboricoles cèderont la place aux constructions

urbaines, et les régions intérieures seront de plus en plus menacées de stagnation ou de déclin économique et démographique, et peut-être de dépopulation »³².

Ce problème de dépopulation a été déjà observé durant le dernier RGPH (en 2004), ce qui montre l'importance des répercussions sociales de l'inégal développement.

- Au niveau social

Parmi les effets sociaux cités par les différents responsables enquêtés, on trouve le déséquilibre de la répartition de la population et même la dépopulation de certaines régions intérieures (le TAAM, entre 1994 et 2004, est négatif au Nord Ouest et il est égal à -0.45 à Siliana, à -0.51 au Kef et à -0.1 au Nord Ouest).

Cette dépopulation et cet accroissement démographique négatif enregistré dans quelques gouvernorats en 2004 -contrairement au solde positif des régions littorales- peuvent être déterminés par deux facteurs : la fécondité et la migration interne. Puisque les différences au niveau de la croissance démographique naturelle sont peu notables, les écarts interrégionaux et la croissance démographique inégale peuvent être déterminés par la dynamique migratoire et par l'exode rural.

Comme on l'a précédemment signalé, l'exode (et le déplacement de la population) est l'une des répercussions de l'inégal développement régional. À cause de la crise du monde rural, « l'exode rural (conséquence, entre autres, du processus de mécanisation) vide progressivement la campagne d'une bonne partie de sa main-d'œuvre [...] Dès lors, le paradoxe, souvent constaté, entre le chômage massif qui sévit dans les villes et le manque relatif de main-d'œuvre dans les campagnes n'est plus qu'une apparence. En effet, très souvent les gros et moyens propriétaires mécanisés n'ont besoin de la majorité de leurs ouvriers que pendant un nombre très réduit de journées par an ; or ceux-là ne pouvant subsister longtemps sur cette base quittent la campagne pour la ville avec l'illusion d'y trouver un emploi plus permanent et mieux rémunéré [...] Pour la région du Nord-Ouest (par exemple), c'est la quasi-absence d'activités extra-agricoles qui en fait une région répulsive de la population par excellence »³³.

A cet effet, l'exode rural est lié parfois non seulement à l'inégalité socio-économique et à l'inégal développement régional, mais aussi au

³² H. Sethom (1992), op. cit, p.225.

³³ H. Dimassi et M.H.Zaiem (1982), « *La dynamique socio-économique de population d'une région. L'exemple du Nord ouest-tunisien.* », actes du 5e colloque de démographie maghrébine, AMEP, Rabat, 1982, pp 28-30.

décalage culturel qui a pour effet, dans les campagnes, de retarder le progrès économique, renforçant ainsi les tendances à l'immigration. Il s'agit, en effet, de « l'opposition ville-campagne, sur laquelle débouche l'opposition technique des conditions spatiales de l'activité économique, et qui évoque le rapport de deux sociétés ou deux civilisations (c'est l'opposition entre les deux milieux que George Friedman appelle milieu naturel et milieu technique) [...] La cause des migrations ne peut être qu'un rapport entre les sociétés rurales et urbaines »³⁴.

D'autre part, les effets sociaux de l'inégal développement peuvent toucher directement l'individu et le citoyen et ils concernent -selon les termes de certains responsables- « *la discrimination et l'inégalité des chances* ». En effet « le déséquilibre régional s'est nettement manifesté sur plusieurs domaines qui touchent l'individu en tant qu'acteur social et facteur de production et qui ont réduit même ses chances de promotion. Les inégalités devant la mort par exemple du fait de la faiblesse des structures sanitaires, l'absence de loisirs [...] à cela s'ajoute le manque d'emploi et son caractère précaire [...] ces phénomènes ont modulé un comportement hostile au déséquilibre, mais passif vis-à-vis des implications du développement, la crainte de l'initiative, la recherche de l'assistance... sont des phénomènes qui résultent du déséquilibre des effets de développement »³⁵.

Outre le chômage, l'exode, la pauvreté, le manque des services sociaux (qui est intériorisé au point qu'il n'est plus objet de revendication), l'une des principales conséquences sociales de la persistance des inégalités régionales est « l'accumulation des conditions d'éclatement et de distorsion aux dépens des sentiments de solidarité et d'unité nationale. Les représentations d'une région passive (une région à risque) se sont développées par ce déséquilibre régional ; le jeune cadre par exemple évite le travail dans ces régions, l'entrepreneur refuse d'investir pour manque de garanties... »³⁶.

³⁴ Taamallah Khemaies, « *Aperçu sur les incidences économiques et sociales de l'exode rural en Tunisie* », actes du X^{ème} colloque de démographie maghrébine, AMEP, Rabat, 2001, pp186-187.

³⁵ A. Sahbani (1988), op. cit, p.417.

³⁶ Ibid, p.423.

Tableau n° 14 : Les répercussions sociales de l'inégal développement régional

Réponse	Effectif			
	AC	AR	Eble	%
Le chômage	7	11	18	17,6
L'exode rural et la migration interne	7	20	27	26,5
La pauvreté	5	9	14	13,7
La discrimination et le régionalisme	2	3	5	4,9
Baisse du progrès social et accroissement des inégalités sociales	2	8	10	9,8
Des services sanitaires non satisfaisants	2	1	3	2,9
La délinquance et la criminalité	3	3	6	5,9
Déséquilibre de la répartition de la population (et même dépopulation de certaines régions)	2	1	3	2,9
Un capital humain incapable de stimuler la croissance économique	1	1	2	1,96
Pas de réponse	4	10	14	13,7
Ensemble	35	67	102	100%

Source : Enquête personnelle, 2007

Conclusion :

Le présent article a tenté de montrer la complexité de la problématique de l'inégalité régionale notamment au niveau de l'explication et des déterminants de l'inégal développement régional. En effet, les explications des disparités régionales sont très variées et elles touchent concomitamment l'historique, l'administratif, le social, le politique et l'économique.

Les explications politiques de l'inégal développement sont multiples et elles concernent d'abord l'absence (ou la lenteur) de la décentralisation ou "l'importance de la centralisation politique". Cette centralisation ne valorise pas l'apport des responsables régionaux. De plus, l'inégal développement régional est déterminé par de nombreuses causes économiques liées notamment -selon une part importante des responsables interrogés- à l'absence (ou à la faiblesse) des investissements privés et au désengagement de l'État suite à l'adoption de la voie néolibérale. Quant aux explications sociales, elles sont liées -selon de nombreux responsables interviewés- aux différences régionales en matière de niveau d'instruction de la population et d'alphabétisation (ou de scolarisation) et à la mentalité de la population qui est en deçà des aspirations. D'autre part, et au niveau historique, la structure coloniale a contribué à la consolidation de certaines villes (en particulier les ports littoraux) qui participent le

plus à l'économie coloniale, contrairement aux autres régions intérieures qui sont désormais dominées par la façade orientale.

Quant aux répercussions de l'inégal développement régional, elles sont multiples. Au niveau politique et administratif, la plupart des réponses des responsables enquêtés s'articule autour de la centralisation politique et administrative et de l'insatisfaction de la population quant aux prestations du système. Au niveau économique, et outre la concentration de la richesse et de la production, les différents responsables enquêtés estiment que le déséquilibre régional a généré l'accroissement du chômage et la faiblesse de l'activité surtout dans les régions intérieures et rurales. Au niveau social, parmi les effets sociaux cités par les différents responsables enquêtés, le déséquilibre de la répartition de la population et même la dépopulation de certaines régions intérieures ainsi que l'exode rural et la migration.

Bibliographie

1. AYDALOT Philippe : « La structuration de l'espace économique tunisien » *RTSS* n° 5 Tunis 1966
2. BCHIR Mongi : « *La politique tunisienne de population : caractéristiques, contenu et résultats* » in « *Le livre de référence en communication en matière de population* » (Ouvrage collectif). IPSI/FNUAP. Tunis 1998 pp37-67.
3. BELHEDI Amor : « *Société, espace et développement en Tunisie* » PUT Tunis 1992
4. BELHEDI Amor : « *L'organisation de l'espace en Tunisie* » P.U.T Tunis 1992
5. BELHEDI Amor : « *L'aménagement de l'espace en Tunisie* » PUT 1992
6. BELHEDI Amor : « *Développement régional, rural et local* » Cahiers du CERES série géographique n° 17 Tunis 1996.
7. BELHEDI Amor : « Littoralisation et mondialisation : état des lieux et enjeux » *R.T.G* n°30 Tunis 1996 pp 9-52
8. BOUHDIBA Abdelwahab : « *Culture et société* » PUT Tunis 1978
9. Bousnina A., 2006, « *Le développement humain en Tunisie, spécificités et performances économiques et sociales* » Revue Tunisienne de Sciences Sociales R.T.S.S n°130 ; CERES 2006

10. Bousnina A., 2007, « *Les disparités régionales du développement humain en Tunisie* » Revue Tunisienne de Sciences Sociales R.T.S.S n°134 ; CERES 2007
11. Bousnina A., 2012, *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie*, Edition L'Harmattan, Collection : Histoire et perspectives méditerranéennes. Paris 2012
12. DIMASSI Houssine : « *Accumulation du capital et répartition des revenus. Essai sur la reproduction de la formation sociale postcoloniale* » Thèse de Doctorat d'État es- sciences économiques Tunis 1983
13. DIMASSI H. et ZAIEM M.H., « *La dynamique socio-économique de population d'une région. L'exemple du Nord ouest-tunisien.* », Actes du 5e colloque de démographie maghrébine, AMEP, Rabat, 1982
- 14. Institut National de la Statistique :**
15. -Recensements généraux de la population tunisienne : 1966, 1975, 1984 1994 et 2004.
16. -Enquête Population Emploi : 1980 et 1989
17. -Enquête Population Emploi : 1999
18. -Enquête Emploi : 1997
19. -Annuaire Statistique de la Tunisie Volume 42 décembre 2000.
20. -Caractéristiques économiques de la population (1995).
- 21. Ministère du Développement économique :**
22. -Le IXe Plan de Développement (contenu global)
23. -Le Xe Plan de Développement (contenu global, sectoriel et régional)
24. -Le XIe Plan de Développement (contenu global, sectoriel et régional)
25. -MDE et PNUD : « Rapport national sur le développement humain-1999 »
26. -MDE : « Migration intérieure et développement régional : Étude stratégique. Rapport final » Tunis 1996
27. OUANNES Moncef : « *Le discours arabe : limites et contradictions* » (en arabe) Maison Tunisienne de l'Édition 1992
28. PNUD (2005) : « *Rapport mondial sur le développement humain* » New York, Programme des Nations Unies pour le Développement

29. SAHBANI Abdessatar : « *Décentralisation et développement régional. Le cas tunisien. Exemple du Centre Ouest* » Thèse de doctorat (3^{ème} cycle) FSHS Tunis 1988
30. SETHOM Hafedh : « *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie* » Cérès production Tunis 1992